

MODULATION DES COMPÉTENCES 2026-2027

Communications officielles	Fin d'étape	Remise des notes sur MOZAÏK	Remise aux parents	Rencontre de parents
1 ^{ère} communication		29 septembre 8h 2026	2 octobre 2026	26 août 2026
1 ^{er} bulletin 20%	30 octobre 2026	10 novembre 8h 2026	13 novembre 2026	18 novembre 2026 Tous les parents
2 ^e bulletin 20%	19 février 2026	9 mars 8h 2027	12 mars 2027	18 mars 2027 Pour certains parents
3 ^e bulletin 60%	18 juin 2026	25 juin 15h 2027	1 ^{er} juillet 2027	

1. Normes et modalités relatives aux paramètres établis par le MEQ

Normes	Modalités
L'évaluation s'effectue dans le respect des programmes d'études et des paramètres du MEQ au regard du <i>Programme de formation (PFÉQ)</i> , des <i>Cadres d'évaluation</i> et de la <i>Progression des apprentissages (PDA)</i> .	Chaque enseignant établit la programmation de ses évaluations pour chacune des étapes en priorisant l'acquisition des connaissances, de même que la compréhension, l'application et la mobilisation de celles-ci chez les élèves.

2. Normes et modalités encadrant les communications aux parents

L'utilisation de Mozaïk pour toute communication officielle

Normes	Modalités
La 1 ^{ère} communication écrite aux parents donne une information concise sur l'adaptation scolaire de leur enfant: au plus tard le 15 octobre.	Les enseignants complètent leurs commentaires dans Mozaïk au plus tard le 6 octobre à 8h.
Un bulletin est remis aux parents à la fin de chacune des 3 étapes: au plus tard le 20 novembre (1 ^{ère} étape), le 15 mars (2 ^e étape) et le 10 juillet (3 ^e étape).	Les enseignants compilent leurs notes dans Mozaïk au plus tard le: - 10 novembre (1^{ère} étape) - 9 mars (2^e étape) - 25 juin (3^e étape)

	Dans chacune des disciplines, un espace est prévu dans les bulletins pour communiquer, au besoin, des commentaires liés aux forces, aux défis et aux progrès de l'enfant. De plus, différents moyens pourront être utilisés pour favoriser la communication avec les parents: annotations dans l'agenda scolaire, travaux envoyés à la maison, présentation du portfolio, etc.
--	--

3. Normes et modalités relatives à l'évaluation

Normes	Modalités
Les résultats inscrits aux bulletins sont déterminés par chaque enseignant à partir de données jugées pertinentes et suffisantes sur l'état de l'acquisition de connaissances et du développement des compétences disciplinaires des élèves qui lui sont confiés.	Des périodes d'examen peuvent être prévues à la fin de chacune des étapes et à la fin de l'année. Pour chacune des matières, le résultat peut être accompagné d'un commentaire.
Les données servant à constituer les résultats sont recueillies à l'aide de divers outils d'évaluation.	Tout au long de l'année, il appartient à chaque enseignant de déterminer les outils d'évaluation qui seront utilisés pour juger de l'état de l'acquisition de connaissances et du développement des compétences disciplinaires des élèves qui lui sont confiés.
Chaque compétence disciplinaire doit avoir été évaluée au moins une fois au cours de l'année scolaire.	Il appartient à chaque enseignant de déterminer les connaissances, les compétences et les critères qui feront l'objet d'une évaluation à chacune des étapes. En début d'année, chaque cycle / secteur transmet à la direction un document faisant état des volets ou compétences qui seront évalués à chaque étape.
Une pondération doit être déterminée, à l'intérieur de la 3e étape, pour les épreuves imposées par le centre de services.	Il revient à chaque cycle / secteur de déterminer la pondération octroyée pour les épreuves imposées par le centre de service.

4. Normes et modalités relatives aux règles de classement et au passage d'une année à l'autre

Normes	Modalités
Les décisions de classement ou de passage d'une année à l'autre prennent en considération, notamment, le seuil de réussite de 60% pour chaque matière.	Pour tous les élèves, une étude du dossier peut être effectuée afin de prendre les décisions quant au classement ou au passage d'une année à l'autre. Les enseignants concernés par l'étude d'un dossier d'élève font des recommandations à la direction sur le passage à l'année suivante.

Les enseignants font des recommandations à la direction concernant le passage des élèves du préscolaire au primaire.	L'enseignant titulaire recommande si l'élève poursuit ses apprentissages à l'éducation préscolaire ou à l'enseignement primaire.
--	--

5. Normes et modalités relatives aux élèves HDAA ou qui ont des difficultés de comportement	
Normes	Modalités
Les décisions de classement ou de passage d'une année à l'autre prennent en considération, notamment, le seuil de réussite de 60% pour chaque matière.	Pour tous les élèves, une étude du dossier peut être effectuée afin de prendre les décisions quant au classement ou au passage d'une année à l'autre. Les enseignants concernés par l'étude d'un dossier d'élève font des recommandations à la direction sur le passage à l'année suivante.
Chaque mois, des informations sont transmises aux parents des élèves présentant des difficultés d'adaptation, d'apprentissage ou de comportement.	Chaque enseignant peut déterminer la forme que prend cette communication aux parents (formulaire-école, appel, commentaire, agenda, feuille de route, courriel...)

6. Normes et modalités relatives à l'évaluation des autres compétences (compétences transversales)	
Normes	Modalités
Les <i>autres compétences</i> qui feront l'objet d'un commentaire sont choisies par l'équipe d'enseignants.	Les titulaires inscrivent, aux 1er et 3e bulletins, un commentaire pour deux des compétences suivantes: • Exercer son jugement critique • Organiser son travail • Savoir communiquer • Travailler en équipe

7. Normes et modalités relatives à l'évaluation de la qualité de la langue	
Normes	Modalités
La qualité de la langue écrite et parlée doit être le souci de chaque enseignant.	Chaque enseignant peut réserver une portion de son évaluation à la qualité de la langue écrite ou parlée de ses élèves.

8. Rappel général sur l'évaluation des compétences

Normes	Modalités
Suivi du développement des compétences	Toutes les compétences doivent obligatoirement être évaluées à la 3^e étape. - Un résultat disciplinaire est requis à la 1^{re} et à la 2^e étapes pour les disciplines suivantes: Français et Mathématique (<i>Au minimum une compétence évaluée par discipline</i>). - Selon les cycles concernés, un résultat disciplinaire est requis à chacune des étapes pour les disciplines suivantes: Science et technologie et Univers social. <i>Il est possible de transmettre un résultat disciplinaire uniquement à la 1^{re} ou à la 2^e étape lorsque le nombre d'évaluations des apprentissages est insuffisant à l'une ou l'autre de ces étapes pour les matières suivantes: CCQ, Anglais/Espagnol, Éducation physique et à la santé, Art dramatique, Arts plastiques, Danse et Musique.</i>

Modulation des compétences des entrées dans Mozaïk	1 ^{er} cycle						2 ^e cycle						3 ^e cycle					
	1 ^{re} année			2 ^e année			1 ^{re} année			2 ^e année			1 ^{re} année			2 ^e année		
Étapes	1	2	3	1	2	3	1	2	3	1	2	3	1	2	3	1	2	3
Français																		
Lire des textes variés et apprécier des œuvres littéraires (1 ^{er} -2 ^e cycles 50%) (3 ^e cycle 40 %)	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X		X	X		X
Écrire des textes variés (1 ^{er} -2 ^e cycles 30 %) (3 ^e cycle 40%)		X	X		X	X	X	X	X	X	X	X		X	X		X	X
Communiquer oralement (20%)	X		X		X	X		X	X		X	X			X			X
Mathématique																		
Résoudre une situation problème mathématique (1 ^{er} cycle 20%) (2 ^e 3 ^e cycles 30%)		X	X		X	X		X	X		X	X		X	X		X	X
Raisonner à l'aide de concepts et de processus mathématiques (1 ^{er} cycle 80%) (2 ^e 3 ^e cycles 70%)	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X		X	X		X
Anglais																		
Mobiliser sa compréhension des textes entendus (1 ^{er} cycle 60%)			X			X												
Communiquer oralement en anglais (1 ^{er} cycle 40%)			X		X	X												

Modulation des compétences des entrées dans Mozaïk	1 ^{er} cycle						2 ^e cycle						3 ^e cycle					
	1 ^{re} année			2 ^e année			1 ^{re} année			2 ^e année			1 ^{re} année			2 ^e année		
Étapes	1	2	3	1	2	3	1	2	3	1	2	3	1	2	3	1	2	3
Interagir oralement en anglais (2 ^e cycle 50%) (3 ^e cycle 45%)								X	X		X	X		X	X		X	X
Réinvestir sa compréhension de textes lus et entendus (2 ^e 3 ^e cycles 35%)									X	X		X			X	X		X
Écrire des textes (2 ^e cycle 15%) (3 ^e cycle 20%)								X	X		X	X		X	X		X	X
Espagnol langue tierce																		
Évaluation globale											X	X		X	X		X	X
Science et technologie (2^e-3^e cycles 100%)																		
Explorer le monde de la science et de la technologie (1 ^{er} cycle)																		
Proposer des explications ou des solutions à des problèmes d'ordre scientifique ou technologique (2 ^e -3 ^e cycles)							X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Géographie, histoire et éducation à la citoyenneté (2^e-3^e cycles 100%)																		
Construire sa représentation du monde (1 ^{er} cycle)																		
Lire l'organisation d'une société sur son territoire (2 ^e -3 ^e cycles)							X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Culture et citoyenneté québécoise 3 cycles																		
Examiner des réalités culturelles		X	X		X	X		X	X		X	X						
Réfléchir de façon critique sur des réalités culturelles														X	X		X	X
Musique (PAS OFFERT À L'ÉIMP)																		
Inventer des pièces vocales ou instrumentales et interpréter des pièces musicales 70%																		
Apprécier des œuvres musicales, ses réalisations et celles de ses camarades 30%																		
Arts plastiques																		
Réaliser des créations plastiques personnelles et réaliser des créations plastiques médiatiques 70%		X	X		X	X		X	X		X	X		X	X		X	X

Modulation des compétences des entrées dans Mozaïk	1 ^{er} cycle						2 ^e cycle						3 ^e cycle					
	1 ^{re} année			2 ^e année			1 ^{re} année			2 ^e année			1 ^{re} année			2 ^e année		
Étapes	1	2	3	1	2	3	1	2	3	1	2	3	1	2	3	1	2	3
Apprécier des œuvres d'art, des objets culturels du patrimoine artistique, des images médiatiques, ses réalisations et celles de ses camarades 30%			X			X			X			X			X			X
Art dramatique																		
Inventer des séquences dramatiques et interpréter des séquences dramatiques 70%		X	X		X	X		X	X		X	X		X	X		X	X
Apprécier des œuvres théâtrales, ses réalisations et celles de ses camarades 30%		X	X		X	X		X	X		X	X		X	X		X	X
Danse (PAS OFFERT À L'ÉIMP)																		
Inventer et interpréter des danses 70%																		
Apprécier des œuvres chorégraphiques, ses réalisations et celles de ses camarades 30%																		
Éducation physique et à la santé																		
Agir dans divers contextes de pratique d'activités physiques		X	X		X	X		X	X		X	X		X	X		X	X
Interagir dans divers contextes de pratique d'activités physiques		X	X		X	X		X	X		X	X		X	X		X	X
Adopter un mode de vie sain et actif			X			X			X			X			X			X
Compétences autres (1 sur 4 à choisir par niveau à chaque bulletin, et peut différer d'une étape à l'autre) La ou les compétences suivantes feront l'objet d'un commentaire à l'étape ou aux étapes suivantes :																		
Exercer son jugement critique															X			X
Organiser son travail			X	X								X						
Savoir communiquer							X			X								
Travailler en équipe		X				X			X				X			X		

Modulation des compétences à la maternelle 5 ans et à la maternelle accueil	Maternelle 5 ans		
	Étapes		
	1	2	3
Accroître son développement physique et moteur	X	X	X
Construire sa conscience de soi	X	X	X
Vivre des relations harmonieuses avec les autres	X	X	X
Communiquer à l'oral et à l'écrit		X	X
Découvrir le monde qui l'entoure		X	X

L'équipe de EIMP 2026-2027